

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 46
Procurations : 6
Votants : 52
Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents : .

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Commissions intercommunales thématiques.

Chaque conseil communautaire a la faculté de créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres (article L2121-22 du CGCT). Elles sont présidées de droit par le président de la CCBA. Les commissions des communautés comprenant au moins une commune de 1 000 habitants et plus doivent respecter le principe de représentation proportionnelle, afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a modifié l'article L 211-40-1 du CGCT et dit que :

- D'une part, en cas d'empêchement, le membre d'une commission créée en application de l'article L. 2121-22 peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. Ce dernier veille dans sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle défini au dernier alinéa du même article L. 2121-22.
- Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues audit article L. 2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon des modalités qu'il détermine.
- Les élus municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation qui ne sont pas membres de cette commission peuvent assister aux séances de celle-ci, sans participer aux votes.

Pour un meilleur fonctionnement des commissions, il a été convenu que :

- Dans un souci d'efficacité, les commissions ne comportent pas plus de 14 membres qui doivent s'engager dans une participation active à leurs travaux ;
- Sur 14 membres, 8 au moins sont des conseillers communautaires, titulaires ou suppléants ; les autres sont des conseillers municipaux ;
- Leur composition doit chaque fois que possible être adossée à la représentation de la CCBA au sein des différents organismes ou structures, de sorte à faciliter la circulation

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-40-
DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020

de l'information et une appropriation des dossiers, et ce qui permettra en outre de réduire la charge de nos représentants.

Le Président rappelle que :

- Ces commissions sont des espaces d'échange, de réflexion et de proposition dont les travaux sont présentés en bureau exécutif par le(a) Vice-président(e) en charge avant le cas échéant être soumis à délibération du conseil communautaire.
- Les membres sont tenus à respecter la confidentialité nécessaire à une conduite sereine des travaux préparatoire des commissions.

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Nombre de votants : 52	Bulletins nuls : 0	Suffrages exprimés : 52	Majorité : 27
------------------------	--------------------	-------------------------	---------------

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré désigne, au 1^{er} tour, pour composer les commissions intercommunales thématiques :

Commission DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE / VOIES DOUCES / RANDONNEES ET ANIMATIONS
1^{er} Vice-président : Jean-Yves MEYER

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	BOISSIN	Odile	CC	Vinezac
2	DURAND	Jean-François	CC	Genestelle
3	CHASSON	Françoise	CC	Vals les bains
4	FAURE	Cécile	CC	Aubenas
5	DAUMAS	Jacques	CC	Aubenas
6	ROUX	Philippe	CC	St Etienne de F
7	ROCHE	Eliette	CC	Aubenas
8	MARRON	Jean-Philippe	CC	St Etienne de B
9	MARTINEZ	Nathalie	CM	Labégude
10	EL-FARKH	Marie	CM	Vals les Bains
11	DAMS	Thérèse	CM	Juvinas
12	DUBOIS	Arnaud	CM	St Julien du S
13	TAUPENAS	Martine	CM	Vesseaux
14	DESCOURS	Christophe	CM	Labastide

Commission ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITE
/ AGRICULTURE et SYLVICULTURE
2^{ème} Vice-présidente : Sandrine GENEST

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	COURT	Jean-Claude	CC	Juvinas
2	TEYSSIER	Baptiste	CC	Mézilhac
3	ESSAYAR	Khalid	CC	Aubenas
4	CIVIER	Stéphane	CC	Aubenas
5	NGUYEN	Isabelle	CC	Aubenas
6	LARDY	Jean-Paul	CC	Ailhon
7	BOISSIN	Odile	CC	Vinezac
8	MARRON	Jean-Philippe	CC	St Etienne de B
9	FOUGIER	Alain	CM	St Michel de B
10	IMBERT	Claude	CM	St Sernin
11	DUNY	Sophie	CM	St Julien du S
12	DUPLAND	Sylvain	CM	Labastide
13	HUGOUVIEUX	Albine	CM	Vesseaux
14	ARNAUD	Thierry	CM	Ucel

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-40-DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020

Commission ECONOMIE (Artisanat - Commerce - Services - Industrie)
3^{ème} Vice-président : Aurélien ROUSSET

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	SOUCHE	Brigitte	CC	Vals les Bains
2	ROUX	Philippe	CC	St Etienne de F
3	CHARROUD	Annie	CC	Ucel
4	BOYER	Joël	CC	Ucel
5	GAILLARD	Pascal	CC	Aubenas
6	ALLAMEL	Martine	CC	Aubenas
7	JOFFRE	Laurent	CC	Juvinas
8	MARRON	Jean-Philippe	CC	St Etienne de B
9	VERNET	David	CM	Labégude
10	SERRE	Jean-Claude	CM	St Privat
11	MATHON	Sébastien	CM	St Etienne de F
12	BAUZELY	Jean François	CM	Vesseaux
13	SOULERIN	René	CM	Lachapelle
14	CROS	Sylvie	CM	Lavilledieu

Commission ADMINISTRATION GENERALE - MEDIATHEQUE
4^{ème} Vice-Présidente Marie Christine SAUSSAC

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	CHASSON	Françoise	CC	Vals les Bains
2	DAUMAS	Jacques	CC	Aubenas
3	BERNARD	Dominique	CC	St Julien du Serre
4	PERRUSSET	Benoît	CC	Aubenas
5	PASTRE	Colette	CC	Lavilledieu
6	BOCCARD	Maurice	CC	Ailhon
7	WIOT	Claude	CC	Saint Privat
8	MARTIN	Marie-France	CC	St Etienne de F
9	CONSTANT	Michèle	CM	Labégude
10	DURIEU	Joël	CM	Aubenas
11	CHABALIER	Pascal	CM	St Privat
12	ROURE	Christine	CM	St Etienne de F
13	SOULERIN	René	CM	Lachapelle
14	BOURGEOIS	David	CM	Ucel

Commission URBANISME (service ADS, PLUI, SCOT)
5^{ème} Vice-président : Gérard SAUCLES

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	BOUCHARDON	Mickaël	CC	Vesseaux
2	CEYSSON	MICHEL	CC	Vals les Bains
3	FAURE	Cécile	CC	Aubenas
4	SOUBEYRAND	Jacky	CC	Aubenas
5	ARNAUD	Jean-Luc	CC	St Julien du Serre
6	DELAYGUE	Alain	CC	Labastide
7	BOYER	Joël	CC	Ucel
8	COLLIGNON	Jean	CC	Lavilledieu
9	GROS	Cyril	CM	Labégude
10	REYNET	Nathalie	CM	Juvinas
11	LLORCA	Patricia	CM	St Julien du S
12	BERRET	Patrick	CM	Mercuer
13	SOUTEYRAND	Marc	CM	Ucel
14	SUCHET	Colette	CM	Lachapelle

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-40-
DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020

Commission PREVENTION COLLECTE ET GESTION DES DECHETS
7^{ème} Vice-président : Jean-Yves PONTHER

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	ARNAUD	Jean-Luc	CC	St Julien du Serre
2	CORTIAL	Patrick	CC	St Etienne de F
3	JARDE	Emilie	CC	Mercuer
4	LAURENT	André	CC	Vinezac
5	BALAZUC	Thierry	CC	Lachapelle
6	BEL	Alice	CC	Aubenas
7	DUPONT	Pascal	CC	Lentillères
8	VANDUYNLAGER	Véronique	CC	Saint Sernin
9	LACROTTE	Robert	CM	Vals les Bains
10	BONNET	Jacques	CM	Juvinas
11	VILLOUD	Emilie	CM	Labastide
12	AUZAS	Françoise	CM	Lavilledieu
13	BROC	Peggy	CM	Vals les Bains
14	DURIEU	Joël	CM	Aubenas

VOIRIE - BATIMENTS - RESEAUX DIVERS
8^{ème} Vice-président : Patrick MAISONNEUVE

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	GUYON	Marc	CC	ST Didier
2	FAURE	Cécile	CC	Aubenas
3	JOFFRE	Laurent	CC	Juvinas
4	CORTIAL	Patrick	CC	St Etienne de F
5	ANTONY	Georges	CC	St Etienne de B
6	ESSAYAR	Khalid	CC	Aubenas
7	BOISSIN	Odile	CC	Vinezac
8				
9	LACROTTE	Robert	CM	Vals les Bains
10	IMBERT	Claude	CM	St Sernin
11	LADET	Olivier	CM	St Julien du Serre
12	PIALAT	Michel	CM	Lachapelle
13	LOYET	André	CM	Aubenas
14	PERRUCHON	Daniel	CM	Labastide

SERVICES AUX PERSONNES (Petite enfance / Enfance /
Pole Sénior Intercommunal et Maison des Services Au Public)
9^{ème} Vice-présidente : Marie-France MARTIN

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	PARGOIRE	Caroline	CC	ST Didier
2	SOUCHE	Brigitte	CC	Vals les Bains
3	FORISSIER	Maryline	CC	St Michel de B
4	FAURE	Cécile	CC	Aubenas
5	PERRUSSET	Benoit	CC	Aubenas
6	PASTRE	Colette	CC	Lavilledieu
7	ESSAYAR	Khalid	CC	Aubenas
8	SOUBEYRAND	Jacky	CC	Aubenas
9	MARTINEZ	Nathalie	CM	Labégude
10	DUNY	Sophie	CM	St Julien du Serre
11	ISSARTEL	Nadège	CM	Labastide
12	PAILHES	Hélène	CM	Vesseaux
13	PERRIER	Bernadette	CM	St Etienne de F
14	ROUDIER	Julie	CM	Lachapelle

Accusé de réception en Préfecture
007 200073245-20200730-DEL30072020-40-
DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020

**POLITIQUE DU LOGEMENT (PLH, OPAH-RU, Gens du voyage), MUTUALISATION ET
EQUIPEMENT SPORTIF**

10^{ème} Vice-président : Jean-Luc ARNAUD

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	CEYSSON	Michel	CC	Vals les Bains
2	PERRUSSET	Benoit	CC	Aubenas
3	CIVIER	Stéphane	CC	Aubenas
4	CORTIAL	Patrick	CC	St Etienne de F
5	KAPPEL	Roger	CC	Aubenas
6	BOYER	Joël	CC	Ucel
7	DUCHAMP	Cécile	CC	Labégude
8	SOUBEYRAND	Jacky	CC	Aubenas
9	VERNET	David	CM	Labégude
10	DEDIEU	Ghyslaine	CM	St Sernin
11	GUILLOIN	Julie	CM	St Michel de B
12	REYNET	Nathalie	CM	Juvinas
13	VILLOUD	Emilie	CM	Labastide
14	ROUDIL	René	CM	Lachapelle

OPAH-RU - Comité OPAH-RU

	Titulaires	Suppléants
Elus communautaires communes rurales et périurbaines	1. VERNET David	1. BESSON Jonathan
	2. BOYER Joël	2. CHARROUD Annie
	3.	3.
Elus communautaires Aubenas	4. SOUBEYRAND Jacky	4. ESSAYAR Khalid
Elus communautaires Vals- les-Bains	5. CEYSSON Michel	5. EL-FARKH Marie

NUMERIQUE - NOUVELLES TECHNOLOGIES

11^{ème} Vice-président : Joël BOYER

	NOM	Prénom	CC ou CM	Commune
1	FANGIER	Georges	CC	St Michel de B
2	PERRUSSET	Benoit	CC	Aubenas
3	CAVIGGIA	Serge	CC	Labastide
4	DEVES	Jean-François	CC	Genestelle
5	SEBASTIEN	Jacques	CC	St Joseph des B
6	MOULIN	René	CC	Laviolle
7	BOUCHADON	Mickaël	CC	Vesseaux
8	BEL	Alice	CC	Aubenas
9	GROS	Cyril	CM	Labégude
10	REVEL	Franck	CM	Vals les Bains
11	BUGAUD	Michel	CM	Ailhon
12	FARJON	Philippe	CM	St Etienne de F
13	ROUDIER	Julie	CM	Lachapelle
14	MARRON	Corentin	CM	Aubenas

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 31 juillet 2020
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-40-
DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020